

Les collectifs Corse, Aquitaine, Nord, Pas de Calais, Picardie et Haute Normandie viennent de recevoir une réponse du Ministère de la Fonction Publique à leur courrier du 20 Janvier 2014.

Cette lettre nous affirme que Madame la Ministre Lebranchu va étudier notre dossier concernant notre cursus Universitaire et la pénibilité de nos missions.

MAIS :

Quid de la mise en danger de notre exclusivité de compétences {Affaire Roubaix}

Quid de la non masterisation possible de la promo 2014. (Mise en danger de la reconnaissance de notre Diplôme niveau Master)

Quid de l'obtention d'une grille salariale spécifique regroupant tous les IADE à la hauteur de nos compétences et de notre niveau d'études.

De plus, nos gardes disparaissent au profit des douze heures ou d 'astreintes contraignantes, les heures de nuit sont ridiculement payées. Le passage en classe supérieure est de plus en plus difficile. Nos salaires sont gelés depuis plusieurs années.

Une réforme de la fonction publique s'annonce. Cette réponse de Madame Lebranchu montre la distance avec laquelle nos tutelles nous considèrent et ce, malgré de nombreux courriers de la part des collectifs et de nos syndicats historiques

Pour rappel voici les axes qui posent TOUJOURS problème.

- Mise en danger de notre exclusivité de compétence (article 51 loi HSPT, Affaire Roubaix.)
- Non Masterisation de notre diplôme possible. (Ecoles de formation non validées par les Universités).
- La grille salariale, non spécifique aux IADE qui ne reconnaît pas nos compétences et notre niveau d'études.
- La pénibilité (article 30 loi HSPT, voir dossier retraite et le problème de la catégorie sédentaire avec la perte de la pénibilité.)
- La scission de notre profession : catégorie active et catégorie sédentaire. (Même travail mais salaire et statut différents.)

Nous, collectifs Haute Normandie, Corse et Aquitaine, pensons qu'il nous faut reprendre la main sur le devenir de notre profession !

Nous appelons **tous les collectifs** à se reconstituer et à envoyer leur adresse mail aux collectifs Aquitaine et Haut Normand (adresse disponible sur Laryngo).

Nous voulons ainsi identifier tous les collectifs actifs et tisser une toile d'araignée pour commencer à communiquer, nous restructurer et travailler

Agressons tous ensemble pour défendre notre profession.

En 2010, nous étions fiers d'être IADE, nous espérons que nous serons fiers d'être IADE en 2014.

